

Conseil National pour le Changement et la Démocratie



N° 007/C- CNCD/12/2011 Communiqué: Répression contre les Tchadiens au Soudan

L'arrestation arbitraire d'un des principaux responsables de la Résistance, M. Abdelwahid Aboud Makaye, lundi 27 novembre, à Khartoum, n'est que le dernier épisode d'une longue série d'exactions commises par les autorités soudanaises contre les opposants tchadiens.

Depuis la très mal nommée « normalisation » des relations entre les deux gouvernements, en janvier 2010, on assiste à la banalisation des arrestations, enlèvements, extraditions illégales et parfois même assassinats de combattants, officiers, cadres et chefs politiques.

Le seul « crime » des mouvements politico-militaires, c'est d'avoir cru aux termes du premier communiqué « normalisateur » publié lors de la visite du conseiller du président Al Bashir, le Dr Ghazi Salahedin Atabani, le 15 janvier 2010 : « *Les deux parties appellent les groupes armés d'accepter l'appel à la paix lancés par leur Gouvernement respectif* »

Il n'est pas inutile de rappeler que l'opposition politico-militaire, dès le début de la nouvelle crise au Tchad, -crise déclenchée par l'instauration de la présidence à vie à travers la dénaturation de la Constitution, en 2005- avait constamment affirmé sa préférence pour une solution politique, à travers un dialogue national inclusif.

Les Chefs des mouvements avaient accepté de déposer les armes, de caserner leurs forces militaires loin de la frontière, et se rendre en délégation à Khartoum pour les pourparlers politiques avec le gouvernement du général Déby Itno, en mai 2010.

Depuis cette date, les régimes tchadien et soudanais ont mis en place un système d'oppression et de répression contre les opposants tchadiens, d'une cruauté inouïe.

A ce jour, le Colonel Adouma Hassballah, et le leader syndicaliste Djibrine Assali, sont illégalement détenus en Éthiopie pour le premier et au Soudan pour le second.

Les plus « chanceux » des responsables avaient été expulsés *manu militari*, leurs collaborateurs et militants dispersés à travers le Soudan, avec interdiction de contacter les organismes humanitaires, les missions diplomatiques et la presse. En particulier, le HCR et la Commission des Nations-Unies pour les Droits de l'Homme, sont restés indifférents à toutes les démarches faites avec beaucoup de risques parmi les Tchadiens sur place, ainsi que par le CNCD et les autres organisations tchadiennes au niveau de leurs sièges.

Des « charters » clandestins sont régulièrement organisés entre Khartoum et N'Djamena, transférant des dizaines de cadres et officiers dont certains ont été assassinés ou maintenus au secret.

Citons à titre d'exemple les colonels Mansour Youssouf Adam, Hassan Hemchi Tchawlaye, et le défunt Djibrine Azène.

De façon plus discrète, une véritable chasse à l'homme est menée quotidiennement par la « Force mixte » dans les localités frontalières contre des civils innocents soupçonnés de sympathie ou de parenté avec les chefs de l'opposition.

Reprenant notre communiqué du 08 juillet, Le CNCD demande que:

- Le colonel Adouma Hassballah, Djibrine Assali et Abdelwahid Aboud-Makaye ainsi que tous les militants, officiers et cadres détenus soient libérés sans condition et autorisés à voyager aux pays de leur choix.
- La Croix Rouge et les organisations humanitaires soient immédiatement autorisées à rendre visite à ceux emprisonnés au Tchad, au Soudan et en Éthiopie, que les bureaux du HCR au Soudan procèdent à l'enregistrement des demandeurs d'asile.
- Les gouvernements tchadien et soudanais s'engagent solennellement à respecter les principes humanitaires et les conventions internationales, notamment celles interdisant la torture et les détentions extrajudiciaires, et engagent un vrai dialogue avec leurs oppositions respectives ; ce qui constitue la meilleure garantie contre les violences récurrentes et pour une véritable stabilité.
- Le CNCD lance un vibrant appel à toutes les forces démocratiques pour une vaste mobilisation, en multipliant les démarches et les actions pour exiger la fin des politiques de répression et d'arrestations arbitraires.

Fait le 07 décembre 2011

Annette Laokolé

Coordinatrice du CNCD